

**BTS SIO 1<sup>ère</sup> année**  
**Circulaire de rentrée 2017**

**Rentrée** : elle aura lieu le **lundi 4 septembre 2017 à 9h**, les cours se termineront à **17h35**.  
Se présenter au dernier étage du Bâtiment "ARIANE", salle **M1**.

Déroulement de la journée :

Entre 9h et 10h35 : accueil des élèves par Mme Dallier, professeur principal

- Présentation de la section et de l'organisation générale
- Collecte du Coupon restauration (à la fin de ce courrier)
- Renseignements administratifs
- Information sécurité sociale étudiante
- Règlement intérieur
  - Lecture du règlement intérieur joint au dossier d'inscription
    - Règles concernant les évaluations
    - Règles d'assiduité
  - Charte informatique

Entre 10h50 et 12h40 : prise en charge des élèves par M. Plaza, administrateur du réseau BTS

- Attribution d'un ordinateur portable à chaque étudiant
- Paramétrage des identifiants d'accès au réseau BTS
- Création des dossiers de stockage des documents sur le serveur
- Consignes d'utilisation du réseau
- Installation des logiciels

De 13h35 à 17h35 : PPE (Projets Personnels Encadrés), les cours se termineront à 17h35.

**Sécurité sociale étudiante** : L'affiliation à la sécurité sociale étudiante est obligatoire et se fait par l'intermédiaire de l'établissement. Une réunion d'information aura lieu le mercredi 6 septembre matin avec les étudiants. Nous compléterons ce jour-là le formulaire d'inscription à la sécurité sociale étudiante. Pour votre information, une notice d'information de la SMENO est consultable sur notre site internet à la rubrique [inscriptions > sécurité sociale étudiante](#) de la page BTS. Pour les élèves cotisants, le montant annuel de la cotisation à l'URSSAF est de 217 €, un chèque de ce montant sera à fournir début septembre. La sécurité sociale étudiante est gratuite pour les élèves boursiers sous réserve de fournir l'attestation d'attribution des droits transmise à l'étudiant par le CROUS.

**Calendrier de l'année 2017/2018** : Le calendrier de l'année est placé à la fin de ce courrier. En voici les principales dates :

1. Présentation de la section BTS SIO aux parents le vendredi 29/09 à 17h
2. Journée d'intégration au Havre le vendredi 22 septembre : coût estimé à 60 € (transport-repas et visites)
3. Relevé de notes mi- semestre : le 23/10/2017
4. Rencontre parents-étudiants-professeurs : le 10/11/2017 à partir de 17h30 pour les élèves dont le relevé de notes fait apparaître des difficultés dans certaine(s) matière(s)
5. Conseils de classe : le 11/01/2018 (semestre 1) et le 07/06/2018 (semestre 2)
6. Stage en entreprise : du 28/05/2018 au 29/06/2018.

## Modalités pratiques :

- Horaires de cours : du lundi au vendredi : de 8h40 à 17h35.
- Transports : des cars assurent les navettes Gare SNCF/ Lycée.
- Pause de 55 minutes le midi.

**Restauration** : Une salle repas, équipée de fours micro-ondes, d'un lavabo et de tables est réservée aux étudiants de BTS qui souhaitent y déjeuner en apportant leur repas. L'utilisation de cette salle est soumise à une cotisation annuelle de 45 € pour couvrir les frais de ménage, eau et électricité. Le coupon placé sur la page suivante sera à compléter et à remettre au professeur principal le jour de la rentrée, que vous déjeuniez ou non dans cette salle.

**Livres achetés par l'établissement** : les livres de Français et Mathématiques sont achetés par l'établissement et seront mis à la disposition des étudiants durant les heures de cours.

**Carte région-liberté** : pour leur première année d'études supérieures dans la région Haute-Normandie, les étudiants bénéficient d'un crédit de 100 € pour leurs dépenses : inscription et modalités d'attribution sur le site <https://lacarteregion.normandie.fr/>.

## Fournitures :

- En Français : un grand cahier de 120 pages pour les 2 années
- En Economie-droit et management : 2 grands cahiers 24 x 32 de 120 pages
- Autres cours : feuilles simples, copies, classeurs et/ou lutin
- En Informatique : une clé USB dédiée aux cours, une souris avec port USB pour utilisation avec l'ordinateur portable attribué à l'étudiant en début d'année.

## Adresses de messagerie :

De nombreuses informations sont diffusées par mail aux étudiants (consignes de travail, changement d'emploi du temps, etc). Nous vous demandons de disposer d'une adresse de messagerie "professionnelle". Cette adresse composée du prénom (ou son initiale) et du nom devra correspondre à un des schémas suivants :

*Prenons l'exemple d'un élève se nommant Paul Durand, se créant un adresse gmail*

[paul.durand@gmail.com](mailto:paul.durand@gmail.com)

[durand.paul@gmail.com](mailto:durand.paul@gmail.com)

[pauldurand@gmail.com](mailto:pauldurand@gmail.com)

[durandpaul@gmail.com](mailto:durandpaul@gmail.com)

[pdurand@gmail.com](mailto:pdurand@gmail.com)

[durandp@gmail.com](mailto:durandp@gmail.com)

*Bien entendu, gmail est un exemple, vous pouvez utiliser le fournisseur d'accès de votre choix.*

Ce compte de messagerie devra être consulté régulièrement.

Dès que cette adresse est disponible et **au plus tard le 31 août**, envoyer un mail à l'adresse [bts.sio@stadjutor.com](mailto:bts.sio@stadjutor.com) de manière à répertorier facilement les adresses mail de tous les élèves. Cette adresse sera nécessaire pour que nous puissions configurer votre compte d'accès au portail Voltaire utilisé pendant les cours de Français.

L'équipe pédagogique se joint à nous pour vous souhaiter une bonne rentrée dans notre établissement.

S. Dallier  
Professeur principal 1<sup>ère</sup> année

M. Hellard  
Responsable BTS SIO

*Coupon-réponse Restauration à compléter et à rendre le lundi 4 Septembre.*

-----  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Classe de BTS1

Déjeunera dans la salle « repas BTS »      Oui                      Non   

Si la réponse est Oui :

Chèque de 45 € à l'ordre de l'ASA déjà remis avec le dossier d'inscription

Chèque de 45 € à l'ordre de l'ASA sera remis à Mme Dallier le lundi 4 septembre 2017

## BTS SIO 1<sup>ère</sup> année : calendrier de l'année scolaire 2017-2018

Evènements principaux			
Date	Evènement	Classe concernée	
		BTS1	BTS2
06/09/2017	Intervention SMENO/LMDE pour la sécurité sociale étudiante	X	X
22/09/2017	Journée d'intégration	X	X
29/09/2017	Présentation de la section aux parents des élèves de 1 <sup>ère</sup> année	X	
23/10/2017	Envoi du relevé de notes mi-semester 1	X	X
10/11/2017	Rencontre parents-professeurs	X	X
04/12/2017	Fiche de vœu de l'option choisie pour le semestre 2	X	
14/12/2017	Conseil de classe BTS 2 <sup>ème</sup> année – semestre 1		X
11/01/2018	Conseil de classe BTS 1 <sup>ère</sup> année – semestre 1	X	
22/01/2018	Départ en stage des élèves de 2 <sup>ème</sup> année		X
12/03/2018	Retour de stage des élèves de 2 <sup>ème</sup> année		X
21/03/2018	Relevé de notes mi-semester 2	X	
19/04/2018	Conseil de classe BTS 2 <sup>ème</sup> année – semestre 2		X
07/06/2018 (Sous réserve)	Conseil de classe BTS 1 <sup>ère</sup> année – semestre 2	X	
BTS SIO 1 <sup>ère</sup> année			
Périodes			
Semestre 1	Du 04/09/2017 au 12/01/2018		
Période 1	Du 04/09/2017 au 20/10/2017	Relevé de notes	15 semaines
Période 2	Du 06/11/2017 au 12/01/2018	Bulletin semestriel	
Semestre 2	Du 15/01/2018 au 25/05/2018		
Période 3	Du 15/01/2018 au 16/03/2018	Relevé de notes	15 semaines
Période 4	Du 19/03/2018 au 25/05/2018	Bulletin semestriel	
Stage			
Du 28/05/2018 au 29/06/2018 inclus			5 semaines
Retour 1 jour au lycée pour validation du rapport de stage et bilan de compétences entre le 25/06 et le 29/06			
Projets			
Tout au long de l'année	PPE : Projets Personnels Encadrés à raison de 4 heures par semaine		
Examens blancs			
Semestre 1	Du 19/12/2017 au 22/12/2017		
Semestre 2	Entre le 14/05/2018 et le 18/05/2018 (en fonction des dates de l'examen national)		
CCF (Contrôle en Cours de Formation) : Coefficient 1 pour l'examen final			
Entre le 08/01/2018 et le 23/03/2018 sur convocation		Mathématiques pour l'informatique	
<b>1 h de préparation suivie de 20 mn d'oral</b>		<b>Algorithmique appliquée</b>	
Certifications			
Entre le 14/05/2018 et le 25/05/2018		Entre le 14/05/2018 et le 25/05/2018	
<b>Certification VOLTAIRE</b>		<b>Certification CISCO ITE</b>	